

Sujet : [INTERNET] observations

De : cgreginet@sfr.fr

Date : 27/03/2024 12:24

Pour : pref-ep-metha@haute-marne.gouv.fr

La pollution des sols et des nappes phréatiques est incontestable et génère des nuisances pour les habitants et des frais récurrents d'analyse pour les communes impactées.

Envoyé avec [SFR Mail pour Android](#)